

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt et un, le 11 mars à 18h00,  
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle  
Arc en Ciel de Maël-Carhaix, en séance publique, sous la Présidence  
de Madame Sandra le Nouvel.

<b>Nombre de membres : 40</b>	
<b>Nombre de votants</b>	
<b>Présents</b>	<b>Procuration</b>
35	4

<b>Date de la convocation</b>
5 mars 2021

<b>Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 26 mars 2021</b>
--

<b>et publication le 26 mars 2021</b>
---------------------------------------

**PRESENTS** Sandra le Nouvel – Julie Cloarec – Eléonore Kogler – Fabienne Perrot – Delphine Cochenec – Evelyne Minier - Alain Cupcic – Sylvie Steunou– Marie Claude Le Tanno-Guégan - Marjorie Bert –Hervé Gicquel– Rollande le Borgne – Guy le Foll –Bou-Anich Martine –Bernard Rohou – Corgniec Magalie – Alain Guéguen – Bernadette le Boëdec – Rémy le Vot –Guillaume Robic – Nolwenn Burlot –Catherine Boudiaf – Guy Lagadec - Daniel Le Caër – Jean-Yves Philippe – Georges Galardon – Jacques Troël – Claude Bernard - Fabrice Even – Eric Bréhin - Jérôme Lejard – Gaël Pédrón – Christophe Jagu – Pierrick Pustoc'h – Franck Le Meaux

Monsieur Raoul Riou donne procuration à Mme. Sandra Le Nouvel  
Madame Evelyne Aslanoff donne procuration à Mme. Rollande Le Borgne  
Monsieur Raymond Géléoc donne procuration à Monsieur Guillaume Robic  
Monsieur Vincent Coëtmour donne procuration à Monsieur Alain Gueguen

## **Modernisation du service de prévention et de gestion des déchets : validation de la feuille de route RH**

### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Fin 2020, la CCKB s'est positionnée et a été retenue pour bénéficier d'une DSIL exceptionnelle débloquée dans le cadre du plan de relance (620 000 €) et qui vient financer à 80% un programme de modernisation de ses équipements à exécuter avant le 31 décembre 2021.

Ce programme de remplacement du matériel de collecte (camions, colonnes, etc. pour) intègre également un co-financement destiné à renforcer la communication en direction du grand public.

Pour mémoire :

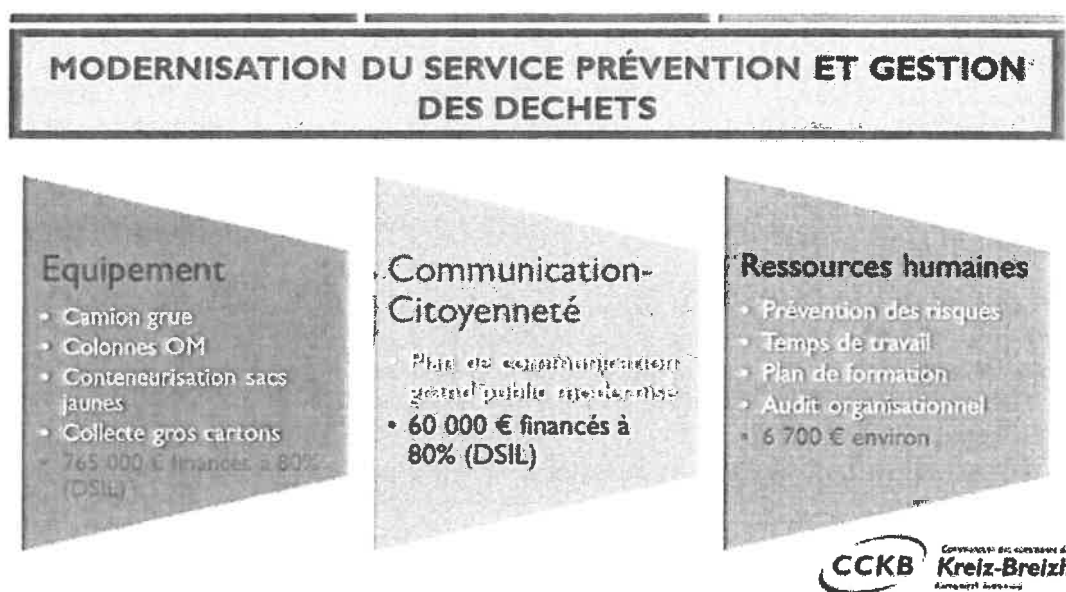
<b>Postes de dépenses</b>		<b>montant prévisionnel</b>	<b>dépense réelle</b>	<b>Subvention 80%</b>
1	remplacement camion grue	200 000 €	€ 250 000	arrêté du 24/10/20
2	renouvellement colonnes OM	320 000 €	€ 320 000	
3	conteneurisation sacs jaune	150 000 €	€ 150 000	
4	collecte gros cartons	45 000 €	€ 45 000	
5	communication	60 000 €	€ 60 000	
<b>TOTAL</b>		<b>775 000 €</b>	<b>€ 825 000</b>	<b>620 000 €</b>

\*\*\*

Cette opération prend sa place dans un **projet de modernisation plus global** visant à **structurer durablement l'organisation et les moyens du service de prévention et de gestion des déchets**.

Ce programme de modernisation, emblématique du projet de la nouvelle gouvernance, s'appuie sur 3 volets :

- un volet Equipement (cf. ci-dessus)
- un volet Communication – Citoyenneté
- un volet Ressources humaines



Le volet « RH » vise trois objectifs :

1. **la prévention des risques professionnels** : les métiers concernés sont particulièrement touchés par un taux très élevé d'accidents et de maladie professionnelles qui a un coût social et financier important pour la CCKB. La prévention de ces risques et la diminution de l'absentéisme afférent constituent donc des enjeux importants pour les agents comme pour l'EPCI ;
2. **la définition des temps de travail** pour les agents, qui allient le cadre légal, les contraintes d'exploitation et celles issues de la pénibilité des tâches,
3. **la montée en compétence des agents** de collecte et des déchetteries, premiers représentants de proximité de la CCKB auprès de nos concitoyens, à travers la mise en œuvre d'un **plan de formation pluriannuel**.

Pour soutenir la CCKB dans la mise en œuvre de ces objectifs qu'il est proposé de valider, un **accompagnement par le Centre de Gestion** est proposé : cette intervention sous la forme d'un **diagnostic organisationnel** impliquant activement les agents du service (encadrement et opérateurs) pourra ainsi amener à des innovations organisationnelles répondant aux enjeux précités et des préconisations déjà mises en place au sein d'autres collectivités et dont les bénéfices sont déjà éprouvés.

Au terme des échanges avec le CDG22 qui a établi plusieurs offres financières, il est proposé de retenir l'offre la moins onéreuse, comprenant 91 heures d'intervention réparties entre juin et octobre 2021 pour un coût estimé à **6 767,10 €**.

**PROJET DE DELIBERATION :**

*Le Conseil Communautaire,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- ***approuve les objectifs du programme de modernisation du service de prévention et de gestion des déchets en matière de ressources humaines :***
  - o ***développement de la prévention des risques professionnels, visant une diminution de l'absentéisme pour cause de maladie professionnelle ou accidents du travail, et une amélioration sensible des conditions de travail ;***
  - o ***définition des temps de travail pour les agents, qui allient le cadre légal, les contraintes d'exploitation et celles issues de la pénibilité des tâches,***
  - o ***accompagnement de la montée en compétence des agents de collecte et des déchetteries, premiers représentants de proximité de la CCKB auprès de nos concitoyens, à travers la mise en œuvre d'un plan de formation pluriannuel.***
- ***valide le principe d'un accompagnement de ce programme à travers un diagnostic organisationnel du Centre de Gestion des communes pour un montant prévisionnel de 6 767,10 € ;***

La Présidente de la CCKB,  
**Sandra LE NOUVEL**

